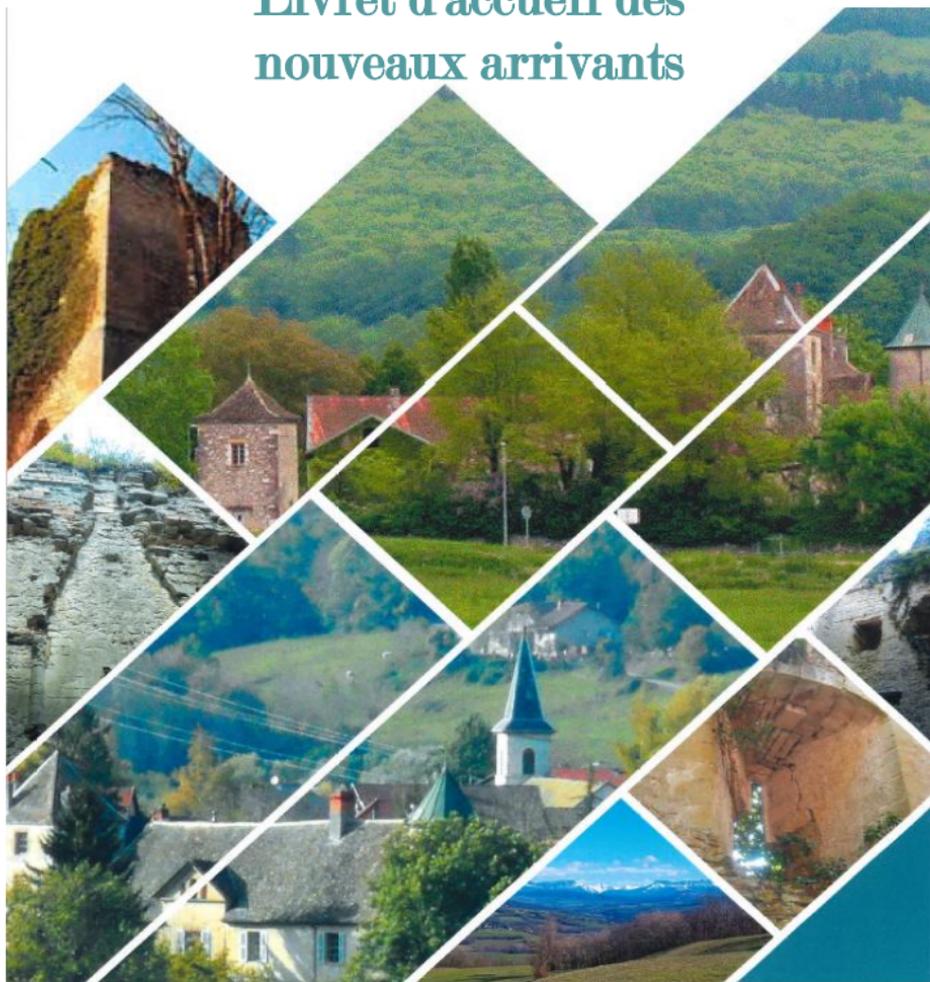




COMMUNE DE VANZY

Livret d'accueil des
nouveaux arrivants



Bienvenue à VANZY

LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur

Vous faites partie maintenant des Vanzéennes et Vanzéens, l'ensemble de l'équipe municipale et moi-même, vous souhaitons la bienvenue.

Nous espérons que vous puissiez vous intégrer dans les meilleures conditions au sein de notre belle commune.

Notre village fait partie de la Communauté de Communes « USSES ET RHONE », cela lui permet de bénéficier des avantages et des différentes structures mises en place sur le secteur.

L'équipe en place souhaite maîtriser les dépenses courantes, et continuer d'investir pour le bien-être les habitants.

Ce livret d'accueil a été créé à votre attention, j'espère que vous trouverez tous les renseignements nécessaires à votre intégration parmi nous.

Au plaisir,

Votre Maire,

Jean-Yves Mâchard



MAIRIE DE VANZY

ADRESSE

1327, route de Frangy
74270 Vanzoy

Mairie : 04 50 32 20 17

Sivos : 04 50 45 60 89

Courriel : secretariat@vanzy.fr

Courriel : sivos6@wanadoo.fr

Les services :

- **Mairie** : Morel Stéphanie (Secrétaire) / Cadoux Serge (technique)
- **Sivos** : Francizod Delphine. (Syndicat Intercommunal à Vocation et Organisation Scolaire, gère la compétence scolaire pour les 3 communes membres de l'EPCI : Clarafond-Arcine, Vanzoy & Chessenz)



Ouverture au public :

- Le **Mardi** de 9h à 12h
- Le **Vendredi** de 14h à 17h

Le maire reçoit sur rendez-vous. Merci de prendre contact avec le secrétariat.

VANZY est Mairie Vigilante !

Si vous souhaitez rejoindre la communauté des voisins vigilant et solidaires n'hésitez pas à vous rendre sur le site

www.voisinsvigilants.org



La commune adhère également à PanneauPocket (application mobile gratuite pour recevoir toutes les informations de la commune)

EQUIPE MUNICIPALE DE VANZY



Le Maire, Jean-Yves Mâchard est membre de droit de chaque commission.
Le premier adjoint est Jean-Pierre PASUTTO, la deuxième adjointe est Eliane AUBRY.
Les conseillers sont : ANTHOINE-MILHOMME Stéphane, MOREL Julien,
COUTURIER Fabien, JACQUEMOUD Christian, ZUCCALLI Christelle, CHERAMY
Carine, DERISOUD André, MULLER Carine

Composition des Commissions Municipales

En amont du Conseil Municipal, interviennent plusieurs commissions internes, dans lesquelles se préparent un travail de fond, d'élaboration et de réflexions des élus. Ces commissions formulent des avis consultatifs destinés à permettre au Conseil Municipal, seul décisionnaire, de délibérer.

Les commissions communales existantes sont les suivantes :

1 – Commission des finances :

- Mme AUBRY Eliane
- Mr COUTURIER Fabien

2 – Commission urbanisme et aménagement du territoire :

- Mr DERISOUD André
- Mme AUBRY Eliane
- Mr MOREL Julien
- Mme MULLER Carine
- Mme ZUCCALLI Christelle

3 – Commission communication et informatique :

- Mr ANTHOINE-MILHOMME Stéphane
- Mme ZUCCALLI Christelle
- Mme CHERAMY Carine

4 – Commission services techniques, bâtiments et travaux :

- Mr PASUTTO Jean-Pierre
- Mr DERISOUD André
- Mr MOREL Julien
- Mr JACQUEMOUD Christian

DESIGNATION DES DELEGUES DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS

Des membres du Conseil Municipal sont désignés pour représenter Vazy dans divers organismes extérieurs étroitement liés à la vie communale, à son organisation et sa gestion. Le Conseil Municipal a procédé à la désignation des membres aux commissions thématiques de la CCUR

- Administration générale et ressources humaines : Jean-Yves MACHARD
- Finances-comptabilité : Jean-Yves MACHARD
- Urbanisme - Aménagement du territoire : Eliane AUBRY
- Développement économique : Christian JACQUEMOUD
- Mobilité et transports : Fabien COUTURIER
- Environnement : Jean-Pierre PASUTTO
- Assainissement : André DERISOUD
- Communication - Évènements : Carine CHERAMY
- Bâtiments - Travaux : Julien MOREL
- Social, Enfance, Jeunesse : Christelle ZUCCALLI

- **Syndicat Intercommunal à vocation scolaire (SIVOS) :**

Titulaires : MOREL Julien, COUTURIER Fabien, AUBRY Eliane,
Suppléant : MULLER Carine

- **Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie (SYANE)**

Titulaire : ANTHOINE-MILHOMME Stéphane

- **SMEBS (Syndicat mixte des Eaux Bellefontaine Semine**

Titulaires : André DERISOUD et ANTHOINE-MILHOMME Stéphane
Suppléants : Julien MOREL, Christian JACQUEMOUD,



LE VILLAGE

Vanzy est une petite commune, tournée vers la vallée des Usses, en bordure du plateau de la Semine.

Le village de Vanzy appartient à l'arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois et au canton de Frangy. Le code postal du village de Vanzy est le 74270 et son code Insee est le 74291. Les habitants de Vanzy se nomment les Vanziens et les Vanziennes.

Vanzy adhère à la Communauté de Communes Usses et Rhône (CCUR)

Géographie :

L'altitude moyenne de Vanzy est de 420 mètres environ. Sa superficie est de 5.57 km². Sa latitude est de 46.044 degrés Nord et sa longitude de 5.884 degrés Est. Les villes et villages proches de Vanzy sont : Chessenaz (74270) à 1.49 km, Chêne-en-Semine (74270) à 2.16km, Clarafond-Arcine (74270) à 2.47 km, Frangy (74270) à 4.35 km, Franc lens (74910) à 4.41 km.

La population de Vanzy est de 345 habitants (2022)



Se raccorder à la fibre optique en 3 étapes :

1. Je teste l'éligibilité de mon logement et je choisis mon opérateur fibre parmi ceux présents à ce jour sur le réseau :

Rdv sur www.covage.com

2. Je demande le raccordement à mon opérateur fibre, réalisé dans un délai moyen de 6 semaines

3. L'opérateur m'informe que ma ligne est activée. Je branche ma box pour bénéficier de mes nouveaux services très haut débit.



URBANISME



Le PLUI de la Semine est consultable
Site de la Communauté de Communes Usse et Rhône

<https://www.usse-et-rhone.fr>

Vous avez la possibilité de déposer votre demande d'urbanisme directement en ligne

SAISINE



Déposez vos dossiers d'autorisation d'urbanisme sans vous déplacer !

Pour cela il vous suffit de cliquer sur ce lien : <https://sve.sirap.fr/>

Puis de choisir le nom de la commune concernée par votre projet et ainsi accéder à son service de SVE, et faire votre demande dématérialisée d'autorisation d'urbanisme en suivant les indications.

Les principales étapes :

- 1/ Créer votre compte sur FranceConnect
- 2/ Choisir puis remplir le formulaire Cerfa en ligne
- 3/ Joindre les documents numériques du dossier
- 4/ Transmettre le dossier à la mairie en cliquant sur « envoyer »

➔ **Les avantages de la saisine par voie électronique ?**

- Possibilité de déposer son dossier depuis chez soi
- Une assistance en ligne pour éviter les erreurs et les incomplètes
 - Plus de transparence sur l'état d'avancement de son dossier
- Des économies sur la reprographie et l'affranchissement en plusieurs exemplaires

LANCEMENT DE LA SAISINE PAR VOIE ELECTRONIQUE (SVE) AU 1^{ER} JANVIER 2022



INFORMATION UTILES

Documents administratifs :



La carte nationale d'identité (CNI) permet à son titulaire de certifier de son identité. Vous pouvez vous rendre dans un pays de l'Union européenne, avec une carte nationale d'identité ou un passeport en cours de validité.

La carte d'identité d'une personne majeure est valable 15 ans, celle d'un enfant mineur est valable 10 ans. Depuis le mardi 21 mars 2017, les modalités de délivrance des cartes nationales d'identité (CNI) sont alignées sur la procédure en vigueur pour les passeports biométriques.

La mairie de Vanzey ne peut donc plus enregistrer vos demandes de carte d'identité. Mais vous avez la possibilité de récupérer le cerfa à remplir en vous adressant au secrétariat.

ou d'effectuer un pré demande en ligne :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R45668>

Votre dossier pourra être enregistré dans une des **32 communes du département** équipées d'un dispositif de recueil des demandes. Vous devez prendre rendez-vous avec la commune de votre choix au préalable.

<https://rendezvousonline.fr/>

RECENSEMENT des jeunes filles et garçons à effectuer en mairie à partir de 16 ans afin de réaliser la journée d'appel.



Le Maire, officier de l'État civil



Le maire tient les registres, délivre les actes demandés par les usagers, résidant ou non dans la commune, reçoit les déclarations de naissance et les reconnaissances d'enfants, procède à la célébration des mariages, dresse les actes de décès et, enregistre la mise à jour des actes d'état civil en fonction des événements modifiant l'état ou la capacité des personnes.

INFORMATIONS UTILES

Elections :

Vous pouvez vous inscrire soit par internet sur le site :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>,

Soit auprès de notre secrétaire de Mairie, muni de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Il est également possible de vérifier si vous êtes déjà inscrit sur les listes électorales de Vanzy en vous connectant au site :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>



FRONTALIERS



Travailleurs frontaliers

Vous êtes frontaliers (Français, Suisse ou double national Suisse/Français ou membre de l'Union Européenne, vous travaillez dans le Canton de Genève et vous êtes domiciliés à VANZY), merci de bien vouloir vous présenter en mairie avec votre carte de travail.

Cette démarche civique a une incidence importante sur les finances de notre Commune. En effet, le Département qui reçoit une dotation au titre de la Compensation Financière Genevoise, en reverse une part importante à la commune de VANZY, proportionnellement au nombre de frontaliers travaillant dans le canton de Genève.

La gestion de l'eau potable est de compétence communale

Pensez à demander :

- Nouveau branchement
- Relevé de compteur
- Ouverture de vanne
- Fermeture de vanne



Ordures ménagères :

Sur la commune, 2 points d'apports volontaires sont à votre disposition.

Depuis de nombreuses années au chef-lieu avec des containers semi-enterrés et dernièrement au hameau de Chatenod.

Le camion des ordures ménagères passe tous les vendredis.



Horaires Déchetteries

EVE

		FRANGY Nouvelle déchetterie Horaires du dernier dimanche de mars au dernier dimanche d'octobre	SAINTE-GERMAIN-SUR-RHONE Horaires du 10 avril au 30 septembre	SEYSSSEL
LUNDI	MATIN			9h - 12h
	APRES-MIDI	14h - 18h		13h30 - 16h30
MARDI	MATIN	9h-12h		9h-12h
	APRES-MIDI			
MERCREDI	MATIN		8H30 - 12h	9h - 12h
	APRES-MIDI	14h - 20h	13h30 - 16h30	14h - 17h
JEUDI	MATIN	9h - 12h		9h - 13h
	APRES-MIDI			14h - 18h
VENDREDI	MATIN	9h - 12h	8H30 - 12h	
	APRES-MIDI	14h - 18h		14h - 17h
SAMEDI	MATIN	9h - 12h	8H30 - 12h	8h30 - 12h30
	APRES-MIDI	14h - 18h	13h30 - 16h30	13h30 - 17h15

Mme BORGET Marie-Line

17 chemin d'Essertoux
74270 Vanzy
04 50 32 33 57

Mme CLICQ Virginie

118 route de chatenod
74270 Vanzy
06 14 24 12 25

Mme GOUTAZ Jennifer

890 route de chatenod
74270 Vanzy
04 50 05 33 17

Mme JACOT-GUILLARMOD Christine

173 route de frangy
74270 Vanzy
04 50 44 76 34

Mme REYMOND

950 route de chatenod
74270 Vanzy
06 89 89 42 22

**LES ASSISTANTES
MATERNELLES**



Les crèches :

DES P'TITS LUTINS

Le multi accueil est ouvert du lundi au vendredi inclus, de 7h30 à 18h30

Il a un agrément PMI de 25 places/jour pour les enfants de 10 semaines à 3 ans 8 mois.

Vous pouvez contacter sa directrice, Mme Lengagne Nathalie

04 50 10 68 70 entre 9h et 17h du lundi au vendredi.



LES MARMOTTES SEYSSSEL 01

Horaires d'ouverture de 7h30 à 18h30, du lundi au vendredi

Coordonnées pour inscription : Valérie COZLIN, Directrice du multi-accueil
Rue de la gare d'Eau
01420 Seyssel

04 50 48 29 24
lesmarmottes.direction@al-fa3a.org



LA COURTE ÉCHELLE FRANGY

Horaires d'ouverture : de 7h30 à 18h30, du lundi au vendredi

Coordonnées pour inscription : Véronique VANELSTRAETE, Directrice du multi-accueil
4 rue de l'Ecole
74270 Frangy

04 50 05 29 97
karapat0410@orange.fr



VIE ASSOCIATIVE

Nos associations :

DE FILS EN AIGUILLES :

Josette HUET

Tél 06.15.30.93.92

Mail : josuet@orange.fr

Mairie de Vanzy 1327, route
de Frangy 74270 VANZY



AMICALE DES HAMEAUX DE VANZY : Notre but est d'animer Vanzy, de créer une occasion de rencontres entre les habitants et de se retrouver afin de passer d'agréables moments ensemble.

Nous remercions tous les membres de l'association qui la soutiennent depuis tant d'années.

CLUB LES HIRONDELLES :

Les activités du club se poursuivent tous les jeudis à 14h30 à la salle des associations à la mairie de Vanzy.

Scrabble, Trinominaux, Jeux de cartes, etc...
Vous êtes tous les bienvenus.



A.C.C.A VANZY : L'association communale de chasse agréée de Vanzy. Elle participe aux différents événements qui ont lieu tout au long de l'année.

